

Les docteurs diplômés en 2024

En 2024, le nombre de docteurs diplômés baisse de 3,0 %, après une progression de 9,6 % en 2023 en raison d'un rattrapage suite à la pandémie. La part des thèses soutenues en 2024 en moins de 40 mois augmente de 4 points. L'effectif de primo-inscrits en doctorat au cours de l'année universitaire 2024-2025 augmente de 3,2 % par rapport à celui de l'année précédente. En 2024-2025, le pourcentage de doctorants inscrits en première année de thèse bénéficiant d'un financement progresse et atteint 81 %. Enfin, les cotutelles internationales des doctorants stagnent à un niveau bas.

Un niveau de soutenance toujours élevé

En 2024, le nombre de docteurs diplômés s'établit à 14 700, en baisse de 3,0 % par rapport à 2023, tout en restant supérieur à celui précédent la crise sanitaire. En effet, en raison d'un rattrapage suite à la pandémie, le nombre de docteurs diplômés en 2023 est le plus haut observé depuis la mise en place de l'enquête (2009).

Par rapport à 2023, le nombre de docteurs diplômés est en baisse dans 7 domaines d'études sur 10. La baisse en Sciences du vivant est partagée entre la Biologie, médecine et santé et les Sciences agronomiques et écologiques (respectivement -5,4 % et -8,9 %). Dans le domaine des Sciences exactes et applications, les effectifs de diplômés diminuent de 2,0 %. Ils restent néanmoins dynamiques en Sciences de la terre et de l'univers, espace, ainsi qu'en Sciences et technologies de l'information et de la communication. Enfin, les effectifs de diplômés en Sciences humaines et sociales baissent de 2,3 %.

Effectifs des docteurs diplômés selon le domaine d'étude entre 2021 et 2024

	Effectifs des docteurs diplômés				Evolution annuelle 2024/2023 (en %)
	2021	2022	2023	2024	
Sciences exactes et applications	6 282	6 603	7 269	7 125	-2,0
Mathématiques et leurs interactions	647	623	683	684	0,1
Physique	908	986	1 079	996	-7,7
Sciences de la terre et de l'univers, espace	483	516	620	642	3,5
Chimie et science des matériaux	1 086	1 152	1 298	1 255	-3,3
Sciences pour l'ingénieur	1 692	1 741	1 920	1 812	-5,6
Sciences et technologies de l'information et de la communication	1 466	1 585	1 669	1 736	4,0
Sciences du vivant	3 007	3 088	3 576	3 362	-6,0
Biologie, médecine et santé	2 529	2 584	2 967	2 807	-5,4
Sciences agronomiques et écologiques	478	504	609	555	-8,9
Sciences humaines et sociales	4 299	4 161	4 342	4 240	-2,3
Sciences humaines et humanités *	2 565	2 536	2 551	2 499	-1,4
Sciences de la société *	1 734	1 625	1 791	1 741	-3,7
Ensemble	13 588	13 852	15 187	14 727	-3,0

(*): En 2025, trois écoles doctorales ont affiné la ventilation par discipline de leurs doctorants, ce qui modifie la répartition des doctorants entre Sciences humaines et humanités d'une part, et Sciences de la société d'autre part. Les évolutions 2024/2023 dans ces deux disciplines tiennent compte de ces modifications et sont calculées à structure constante.

Champ : France ; tous types d'établissements ; année civile.

Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

La part des docteurs soutenant leur thèse en moins de 40 mois augmente

En 2023, la durée des thèses était encore affectée par les décisions de prolongations prises pendant la crise sanitaire. En 2024, toutes disciplines confondues, le nombre de thèses

soutenues en moins de 40 mois, soit à peu près la durée prévue par les textes (36 mois), augmente de 4 points et concerne 42 % des docteurs, un niveau comparable à la période pré-pandémie. Cette hausse est compensée par une baisse de 4 points du nombre de docteurs ayant soutenu de 40 mois à moins de 52 mois. La proportion des thèses soutenues en plus de 52 mois stagne. La part des docteurs en Sciences exactes et applications et en Sciences du vivant soutenant leur thèse en moins de 40 mois augmente nettement (respectivement de +5 points et +7 points en un an). Cette augmentation est plus faible pour les docteurs en Sciences humaines et sociales (+1 point).

La durée de préparation d'une thèse en Sciences humaines et sociales demeure la plus longue. En 2024, seuls 11 % des doctorants de ces disciplines ont obtenu leur diplôme en moins de 40 mois (+1 point en un an) et 69 % l'ont obtenu en plus de 52 mois.

Répartition des thèses soutenues par intervalle de durée et selon le domaine d'étude en 2023 et 2024 (en %)

	Moins de 40 mois		De 40 mois à moins de 52 mois		De 52 mois à moins de 72 mois		72 mois ou plus	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Sciences exactes et applications	53	58	39	35	7	6	1	1
Sciences du vivant	41	48	48	43	10	8	1	1
Sciences humaines et sociales	10	11	21	21	32	33	37	36
Ensemble	38	42	36	32	15	14	11	11

Champ : France ; tous types d'établissements ; année civile.

Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

L'effectif de primo-inscrits en doctorat augmente de 3,2 % par rapport à l'année universitaire 2023-2024

À la rentrée 2024, 17 000 doctorants se sont inscrits en première année de thèse dans les 289 écoles doctorales accréditées par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), soit un effectif en augmentation de 3,2 % par rapport à la rentrée précédente. Cette évolution est portée notamment par les Sciences exactes et applications où l'effectif de primo-inscrits progresse de 5,5 %. De même, le nombre de premières inscriptions en Sciences humaines et sociales progresse : +3,3 % par rapport à l'année précédente (après un recul de 2,2 % en 2023). Ces hausses sont nuancées par une baisse en Sciences du vivant de 1,8 % (après une hausse de 6,4 % en 2023).

En 2024-2025, le nombre total de doctorants est stable par rapport à celui de l'année précédente. Ces effectifs varient

selon les disciplines : le nombre de doctorants diminue de 2,5 % en Sciences humaines et sociales mais augmente de 1,8 % en Sciences exactes et applications. Il est stable en Sciences du vivant.

Effectifs de doctorants et d'inscrits en première année de doctorat selon le domaine d'étude en 2023 et 2024

	Effectifs de doctorants		Evolution annuelle (en %)	Effectifs d'inscrits en première année de doctorat		Evolution annuelle (en %)
	2023-2024	2024-2025		2023-2024	2024-2025	
Sciences exactes et applications	26 332	26 815	1,8	7 460	7 869	5,3
Mathématiques et leurs interactions	2 560	2 543	-0,7	705	754	7,0
Physique	3 770	3 977	5,5	1 097	1 233	12,4
Sciences de la terre et de l'univers, espace	2 225	2 205	-0,9	663	656	-1,1
Chimie et science des matériaux	4 333	4 252	-1,9	1 307	1 233	-5,7
Sciences pour l'ingénieur	6 971	7 276	4,4	1 922	2 103	9,4
Sciences et technologies de l'information et de la communication	6 473	6 562	1,4	1 766	1 890	7,0
Sciences du vivant	13 026	13 081	0,4	3 622	3 556	-1,8
Biologie, médecine et santé	11 093	11 124	0,3	3 080	3 040	-1,3
Sciences agronomiques et écologiques	1 933	1 957	1,2	542	516	-4,8
Sciences humaines et sociales	30 281	29 536	-2,5	5 367	5 545	3,3
Sciences humaines et humanités *	17 980	17 765	-0,9	3 256	3 370	3,0
Sciences de la société *	12 301	11 771	-4,7	2 111	2 175	3,9
Ensemble	69 639	69 432	-0,3	16 449	16 970	3,2

(*) : En 2025, trois écoles doctorales ont affiné la ventilation par discipline de leurs doctorants, ce qui modifie la répartition des doctorants entre Sciences humaines et humanités d'une part, et Sciences de la société d'autre part. Les évolutions 2024/2023 dans ces deux disciplines tiennent compte de ces modifications et sont calculées à structure constante.

Champ : France ; tous types d'établissements ; année universitaire.

Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

Plus de 8 étudiants sur 10 inscrits en première année de doctorat bénéficient d'un financement dédié

À la rentrée 2024, 81 % des doctorants en première année bénéficient d'un financement dédié pour leurs travaux de recherche, soit une augmentation de plus d'un point par rapport à ceux de la rentrée 2023 (+ 1,4 point en un an).

La part des financements par dotation du MESR diminue d'un point pour atteindre 31 %. Les financements Cifre concernent 8 % des primo-inscrits, comme en 2023. En 2024-2025, 42 % des doctorants bénéficient d'autres financements (+ 3 points), un chiffre en hausse depuis la rentrée 2022. Les financements se diversifient de plus en plus avec notamment ceux issus des partenariats de recherche et ceux financés par la Commission européenne qui croissent respectivement de + 28 % et + 31 %. Cette diversification contribue à la baisse de la part des financements MESR. Le nombre de doctorants primo-inscrits financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) poursuit sa forte progression (+ 15,5 % entre 2023 et 2024) après + 22,3 % entre 2022 et 2023, pour s'établir à 1 800, soit 11 % des primo-inscrits.

Nombre de doctorants en première année bénéficiant d'un financement de l'ANR depuis la rentrée universitaire 2021-2022

Financement de l'ANR	Année universitaire			
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Effectifs	1 247	1 291	1 579	1 823
Part d'inscrits en 1ère année financés par l'ANR (en %)	7,6	8,2	9,6	10,7

Champ : France ; tous types d'établissements ; année universitaire.

Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

La situation financière des doctorants demeure cependant très différente selon le domaine scientifique : les doctorants

vivant sont très largement financés (respectivement 98 % et 86 %), contre 53 % des doctorants en Sciences humaines et sociales. Toutefois, la part des doctorants financés en Sciences humaines et sociales augmente de 3 points par rapport à 2023-2024. En 2024-2025, 30 % d'entre eux exercent une activité rémunérée en parallèle de leur thèse, contre 13 % des doctorants en Sciences du vivant et seulement 2 % des doctorants en Sciences exactes et leurs applications.

Proportion d'inscrits en première année de doctorat ayant obtenu un financement pour leur thèse selon leur domaine d'étude en 2023 et 2024 (en %)

	Financés pour leur thèse		dont : contrat doctoral MESR (1)		dont : Cifre (2)		dont : autre financement	
	2023-2024	2024-2025	2023-2024	2024-2025	2023-2024	2024-2025	2023-2024	2024-2025
Sciences exactes et applications	97	98	33	32	11	11	53	55
Sciences du vivant	85	86	36	33	5	4	44	49
Sciences humaines et sociales	50	53	29	29	5	5	17	19
Ensemble	79	81	32	31	8	8	39	42

1. Contrat doctoral sur dotation du MESR (EPSCP, EPST, programme handicap).

2. Convention industrielle de formation par la recherche.

Champ : France ; tous types d'établissements ; année universitaire.

Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

Les cotutelles internationales des doctorants restent limitées

Les cotutelles internationales représentent une faible part des doctorants (6 % des doctorants inscrits en première année en 2023-2024 comme l'année précédente). Après deux années de fortes baisses, les effectifs des doctorants inscrits en première année en cotutelle progressent de 1,9 %.

Cette augmentation est caractérisée par une hausse du nombre de doctorants inscrits en cotutelle avec des chercheurs des continents européen (+ 5,1 %) et africain (+ 10,2 %). En 2023, lesancements de plusieurs programmes européens et africains ont favorisé la mise en place des cotutelles. Les effectifs de doctorants inscrits en cotutelle avec des chercheurs des continents américains et asiatiques accusent une baisse de 11,1 % et 10,8 %.

Ces cotutelles sont d'abord réalisées avec un chercheur encadrant d'un autre pays européen, à hauteur de 45 %. Suivent ensuite les cotutelles avec des chercheurs encadrants des continents africain (26 %), américain (18 %), asiatique (9 %) et d'Australie-Océanie (2 %).

Effectifs des doctorants inscrits en cotutelle en première année de thèse selon le continent de la cotutelle en 2022 et 2023

	Année universitaire		Evolution annuelle 2023/2022 (en %)
	2022-2023	2023-2024	
Europe	408	429	5,1
Afrique	226	249	10,2
Amériques	190	169	-11,1
Asie	93	83	-10,8
Australie-Océanie	14	19	35,7
Ensemble	931	949	1,9

Part des cotutelles sur le nombre d'inscrits en première année (en %)

Champ : France ; tous types d'établissements ; année universitaire.

Source : MESR-SIES, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

Adrien LE CHANU, MESR-SIES

Source : Les résultats présentés dans cette note sont issus de l'enquête réalisée annuellement auprès des écoles doctorales par le service statistique (SIES) du MESR. Les thèses d'exercice qui préparent aux diplômes d'État de docteur en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire ne sont pas prises en compte dans cette publication. Seules les thèses de recherche sont prises en compte.

Pour en savoir plus : [Site du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)